

BULLETIN OFFICIEL DES ARMEES



Edition Chronologique n°43 du 6 novembre 2009

**PARTIE TEMPORAIRE
Etat-Major des Armées (EMA)**

Texte n°28

CIRCULAIRE N° 5112/DEF/DCSEA/SDA/2/RFR

relative au concours sur épreuves pour le recrutement dans le corps des ingénieurs militaires du service des essences des armées en 2010.

Du 9 octobre 2009

DIRECTION CENTRALE DU SERVICE DES ESSENCES DES ARMÉES.

CIRCULAIRE N° 5112/DEF/DCSEA/SDA/2/RFR relative au concours sur épreuves pour le recrutement dans le corps des ingénieurs militaires du service des essences des armées en 2010.

Du 9 octobre 2009

NOR D E F E 0 9 5 2 6 1 4 C

Références :

Décret n° 2008-942 du 16 septembre 2008.
Arrêté du 5 mars 2009 (JO n° 61 du 13 mars 2009, texte n° 16 ; signalé au BOC 15/2009. ; BOEM 614.1.2.2).
Arrêté du 24 septembre 2009 (BOC N° 40 du 19 octobre 2009, texte 4. ; BOEM 614.1.2.1).

Pièce(s) Jointe(s) :

Une annexe.

Référence de publication : BOC N°43 du 6 novembre 2009, texte 28.

Art. 1er. Un concours sur épreuves pour le recrutement dans le corps des ingénieurs militaires des essences sera organisé en 2010.

Les épreuves écrites se dérouleront à la direction centrale du service des essences des armées - Fort de Vanves - Malakoff (92) - aux dates et heures suivantes :

- mardi 23 mars 2010 de 08h00 à 13h00 : composition scientifique et technique ;
- mercredi 24 mars 2010 de 08h00 à 11h00 : épreuve de culture générale sans documentation ;
- mercredi 24 mars 2010 de 14h00 à 17h00 : épreuve de chimie et de thermodynamique relative aux machines thermiques.

Les épreuves orales se dérouleront également à la direction centrale du service des essences des armées le vendredi 26 mars 2010.

Art. 2. Le dossier de candidature comprend :

- une demande manuscrite ;
- un certificat médical établi par un médecin des armées faisant apparaître le SIGYCOP (profil seuil 3234321) et l'aptitude à faire campagne ;
- un état signalétique et des services ;
- les photocopies des notes des 5 dernières années ;
- un état des récompenses et des punitions.

Le dossier, complété de l'avis du directeur du personnel dont relève le candidat, devra être adressé par la voie hiérarchique, avant le 15 janvier 2010 (cachet de la poste faisant foi), à la :

Direction centrale du service des essences des armées

Bureau SDA 2/RFR

14, rue Saint Dominique

00450 ARMÉES

Art. 3. La présente circulaire sera insérée au *Bulletin officiel des armées*.

Pour le ministre de la défense et par délégation :

*L'ingénieur général de 1^{re} classe,
directeur central du service des essences des armées,*

Vincent GAUTHIER.

ANNEXE I.
FICHE DE CANDIDATURE.

FICHE DE CANDIDATURE

Concours pour le recrutement des ingénieurs militaires du service des essences des armées.

Concours (1) sur titres - sur épreuves.

Nom (2) Épouse	
Prénoms (3)	
Date de naissance	
Numéro identifiant défense	
Entrée en service Origine	
Grade Date de nomination	
Armée Arme Bureau de gestion (terre)	
Affectation	
Adresse personnel (4)	Adresse professionnelle (4)

Téléphones :	ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE (4)
Personnel	Professionnel (ligne civile)
Portable	Portable
	Télécopie (ligne civile)
Diplômes détenus.	
Diplôme civils détenus avec date d'obtention (ingénieur et autres)	
.....	
Diplômes militaires détenus avec date d'obtention	
.....	
Certificats militaires de langue détenus	
.....	

- (1) Rayer la mention inutile.
- (2) Écrire en lettre capitales d'imprimerie ; transcription conforme à l'état civil, laisser un espace si le nom comporte une particule, pour les femmes mariées, nom de jeune fille suivi du nom d'épouse.
- (3) Dans l'ordre de l'état civil.
- (4) Incrire les noms propres en lettres capitales d'imprimerie.